



C'est la rentrée des classes. Même pour les mauvais élèves, les cancras de fond de

classe, à l'instar des garnements impossibles de **Solidaires Finances**. Ces derniers ont ressorti leurs cartables, leurs plumes défraîchies pour aller voir les maîtres d'école G. DARMANIN et O. DUSSOPT. Cette réunion, assez creuse au demeurant, n'augure pas d'une copie d'examen qui restera dans les annales. Sans prendre beaucoup de risques, on peut dire que « l'année scolaire » ne s'annonce pas franchement joyeuse à l'Ecole Bercy ... Qu'il s'agisse des matières mathématiques (budget), ou de la géographie (non revisitée!) (des services), cela sent plutôt les mauvaises notes, que les premiers prix d'excellence ...

Perspectives Budgétaires : Bercy sera (encore) le grand perdant de l'exercice à venir. 5 775 postes seront supprimés lors de la période triennale. On pourrait observer que c'est moins que les 10 000 prévus dans le document d'orientation. Le ministre souligne que moins d'emplois ont été détruits, par rapport au quinquennat précédent. On doute franchement qu'en son for intérieur, il pense réellement que cela va nous remonter le moral ...

C'est un peu comme un malheureux qui chuterait d'un balcon et verrait sa vitesse de descente diminuer. Cela ne stoppe pas sa chute et, à la fin, ce sera quand même le crash au sol !

Dès 2020, la DGFIP rendra 1 500 emplois. La DGDDI en perdra 93. En 2021, cela pourrait être 1 800 pour la DGFIP et 1 500 ou 1 600 en 2022. Pour la DGDDI, la vitesse va considérablement s'accroître, avec des perspectives à - 278 chaque année (2021 et 2022).

Pour le ministre, les grandes réformes permettent ces mesures d'économie. Il est fort à parier que, dans leur quotidien, les agents de la DGFIP ont un avis assez différent du sien ... Quant à la DGDDI, elle bénéficie d'un coup de pouce à cause du Brexit. Etant d'un naturel maladivement narquois, on ne se privera pas d'observer que ledit coup de pouce se solde quand même dans du négatif (!).

Evolution des Missions : Alexandre Gardette a rendu son rapport, qui contient un certain nombre de propositions, assorties d'un calendrier de mise en œuvre (sur la période 2020 - 2024). G. Darmanin a d'emblée indiqué que toutes les propositions ne seront toutefois pas retenues.

S'agissant de l'hypothèse d'un Léviathan (agence unique reprenant recouvrement fiscal et social), le rapport ne plaide pas en ce sens et le ministère devrait suivre le même avis.

Cependant, il y aura un puissant mouvement de transfert de la DGDDI vers la DGFIP. La Douane perdrait 11 « produits » sur 14, ce qui représente un montant brut de 36 milliards (chiffres 2018), soit près de 50 % des recettes de la DGDDI. C'est évidemment un coup très rude portée à cette dernière, avec un effet puissant sur ses agents, ses structures et son maillage. A moyen terme, à notre sens, c'est aussi son essence même qui est en jeu.

.../...

Dans ses propositions (assez détaillées), le rapporteur distingue la définition de l'assiette, sa sécurisation, le recouvrement et les contrôles documentaires / physique. Dans plusieurs cas, la mission est répartie sur les deux administrations. Parfois, c'est même le cas du contrôle. Ainsi, pour les contributions indirectes en matière d'alcools et de tabacs, déclaration, perception et contrôle documentaire seront à la DGFIP. La DGDDI devra se charger des contrôles physiques. On a du mal à croire à l'éclatement des tâches et surtout à l'efficacité d'un tel système.

D'ores et déjà, le ministre a annoncé qu'une dizaine de « petites » taxes seront supprimées par le PLF 2020.

Avenir des services : Entre les effets de ce qui est mentionné plus haut, la « géographie revisitée » et le « démétropolisation » (déjà indigeste, ce vocable ...), les questions ne manquent pas s'agissant de la vie quotidienne des agents et de leur devenir. Or, la vaste étendue des réponses obtenues pourrait se résumer à ceci :

(...)

Effectivement, sur des sujets aussi vitaux que ceux-ci, il n'y a pas eu l'esquisse d'un début de réponse du côté du ministre.

Seul, le DGFIP, J. FOURNEL, est intervenu pour dire qu'on était dans une phase de concertation.

Il s'est également évertué à dire qu'on explorerait toutes les pistes (travail à distance, télé-travail, ...) , pour limiter l'impact pour les agents.

La main sur le coeur (ou presque ...) , il a juré qu'il n'y aurait aucune mobilité forcée. N'ayant vu aucune baguette magique dépassant de sa poche, on a un peu de mal à croire complètement à cet engagement. ... Que nous retenons néanmoins !

Quelques petites informations glanées au passage :

- sur le front de l'action sociale, G. Darmanin a indiqué que le niveau global sera maintenu et le budget préservé. Par contre, une réorganisation devra être conduite soit par une fusion des trois opérateurs (ALPAF – AGRAP – EPAF), soit par une « professionnalisation » (sic) (?) de ces métiers.

- vous lorgnez sur une mesure d'avancement ? N'y comptez pas trop ... Ces mesures sont permises par le Plan Ministériel de Qualification. Pour 2020, il n'y en aura pas. Cette « disparition » semble d'ailleurs être définitive. Le Secrétariat Général a indiqué qu'il faudra travailler à une autre approche ..

- instances de représentation : nous connaissons une phase transitoire en 2020. Il reste encore de très nombreux textes d'organisation à écrire et le chantier est du genre titanique.

- sur un sujet que nous voulons vraiment voir traiter à part vu sa gravité et sur lequel nous sommes revenus à savoir le Tripode et le drame de l'amiante, depuis la proposition de l'IGAS de ne pas reconnaître le dossier dans les sites amiantés, il n'y a toujours aucune avancée.

Nous nous attendions plutôt à des annonces un peu formalisées. En fait, à ce niveau-là, le contenu fut assez mince.

A notre sens, depuis quelque temps, ce sont des tempêtes successives qui s'abattent sur Bercy.

Or, le discours qui est tenu un peu toujours le même : « keep cool ! », « cela va se faire sur la durée », « on va limiter l'impact pour les agents », ...

Manifestement en décalage, ce type de discours n'est plus audible. On veut bien admettre que le monde change et que les choix politiques sont évolutifs. Mais là, l'agent qui demeure le « moteur » au quotidien de l'action publique, est ravalé au rang de simple variable d'ajustement ou de « dommage collatéral ». En aucun cas, nous ne pouvons nous satisfaire d'un tel état de fait.

Sans se lancer dans la sociologie historique, on voit clairement que la Chose Publique est en question, tant en France qu'ailleurs. Ce n'est en tout cas pas avec un « Grand argentier » en état de restructuration / déstructuration quasi-permanente que la collectivité nationale se met le mieux en capacité de faire face à ce questionnement.



Une rentrée qui donne
envie de ressortir ?!